



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 janvier 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Janvier 2000

**Dépendances de l'ancien presbytère Ste Pezenne - Aménagement  
locaux - Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

**Excusés :**

M. Bernard BELLEC, Maire

*Conseillers :*

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200027

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000**

**Bâtiments**

**Dépendances de l'ancien presbytère Ste Pezenne - Aménagement  
locaux - Appel d'offres**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 Septembre 1998 a autorisé le Maire à procéder à la consultation pour le choix d'un maître d'oeuvre, il vous est donc proposé de lancer maintenant l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement des dépendances de l'ancien presbytère Sainte Pezenne sur les bases du dossier élaboré par le maître d'oeuvre désigné (Architecte Atelier Alain SIMONNEAU).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux avec les entreprises.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)